



### SERVICES D'EXPERTS-COMPTABLES – AUDIT EXTERNE (ANNÉES 2022 À 2024 INCLUSIVEMENT)

La Ville de Bécancour demande des soumissions pour des services d'experts-comptables pour l'audit externe de trois (3) exercices financiers, soit pour les années 2022, 2023 et 2024 inclusivement, avec la possibilité de renouvellement pour les années 2025 et 2026.

Les soumissions, sous pli cacheté, portant la mention « Soumission – Services d'experts-comptables – Audit externe – 2022-2023-2024 » seront reçues au bureau de la greffière situé au 1295, avenue Nicolas-Perrot, Bécancour (Québec), G9H 1A1, **jusqu'à 11 h le 25 août 2022**, date et heure auxquelles elles seront ouvertes officiellement et publiquement.

Les documents peuvent être obtenus auprès du Système électronique d'appel d'offres (SEAO) en consultant le site web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Ne seront considérées que les soumissions déposées par les personnes, sociétés et compagnies s'étant procuré le document d'appel d'offres par le biais du Système électronique d'appel d'offres (SEAO) et préparées sur les formulaires joints aux documents d'appel d'offres.

Tout renseignement additionnel concernant la présente demande de soumissions pourra être obtenu auprès de madame Guylaine Giroux, directrice du Service des finances et trésorière, en composant le 819 294-6500 ou par courriel à l'adresse [ggiroux@ville.becancour.qc.ca](mailto:ggiroux@ville.becancour.qc.ca).

La Ville de Bécancour ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Ville de Bécancour, le 6 août 2022.

M<sup>e</sup> Isabelle Auger St-Yves  
Greffière de la Ville